

Arzon : le clandestin qui avait agressé une femme de 67 ans s'est enfui...

written by Christine Tasin | 22 novembre 2016



La saga clandestins-résistants continue à [Arzon](#).

Les habitants font courir le bruit que le délinquant, qui devait être jugé en mars, se serait enfui.

Le maire, selon le *télégramme*, prétend qu'il aurait été exfiltré...

De deux choses l'une. Ou bien le délinquant (deux fois, pour être entré en France illégalement, et pour avoir agressé une femme) s'est véritablement enfui pour échapper à la justice, ou bien la police, le considérant en danger, l'a véritablement exfiltré.

Dans les deux cas c'est un scandale absolu.

Il a agressé une femme, il devrait être en garde à vue jusqu'à son procès pour éviter et d'autres agressions et qu'il puisse se soustraire à la loi.

S'il est parvenu à s'enfuir cela signifie que personne ne le surveillait.. rassurant, n'est-ce-pas, après ce qui vient de se passer.

S'il a été exfiltré cela signifie que les autorités se soucient davantage du délinquant étranger risquant la vindicte populaire pour des faits graves que des futures victimes de délinquants de son acabit. Pas protégées, les fillettes qui vont à l'école à côté de centres d'accueil. Pas protégées les sportives qui font leur jogging toutes seules dans les villages où l'on a imposé des illégaux ...

Cerise sur le gâteau, le maire fait un caca nerveux, et parle de porter plainte... non pas contre les auteurs de troubles, à savoir l'agresseur d'une femme de 67 ans, mais contre ceux qui aimeraient qu'il n'y ait plus d'agressions contre leurs mères, leurs soeurs, leurs filles...

Migrants à Arzon. Le maire veut porter plainte pour injures et pressions

En fin de conseil, lundi soir, le maire d'Arzon, Roland Tabart, a fait le point sur la situation après [l'agression présumée](#) commise par un jeune migrant – « aujourd'hui exfiltré », a-t-il précisé – et [la manifestation qui avait suivi](#), le lundi suivant.

« Nous avons anticipé d'autres manifestations, vendredi soir et ce lundi soir, avec des contrôles de voitures à Tumiac », a-t-il signalé. Parlant de la gestion d'une crise « psychologiquement difficile », le maire a souligné le nombre important d'intervenants qu'a mobilisé ce dossier et leur efficacité, du CCAS d'EDF au procureur, en passant par les services de l'État et la gendarmerie. Il a voulu saluer les associations locales et les individualités qui s'impliquent, ainsi que les nombreux soutiens reçus, comme celui du recteur Joseph Raoul, qui dit son « sentiment de honte devant une manifestation déplacée ».

Déplorant « des mails d'injures et des pressions psychologiques à l'encontre du personnel communal », il a dit son intention « avec l'appui du procureur, de porter plainte ».

Faisant ensuite le point sur la situation actuelle des 28 pensionnaires du centre de Port-Navalo, le maire a dit que « le processus se poursuit ». Certains ont quitté le centre, d'autres qui veulent majoritairement aller en Angleterre, ont été évalués par douze fonctionnaires du Foreign Office. Nous connaissons les résultats cette semaine. Ceux qui ne remplissent pas les conditions pour aller en Grande-Bretagne

seront pris en charge par les Départements, qui les orienteront vers des centres de formation », a-t-il conclu.

<http://www.letelegramme.fr/morbihan/arzon/migrants-a-arzon-le-maire-veut-porter-plainte-pour-injures-et-pressions-22-11-2016-11302236.php>